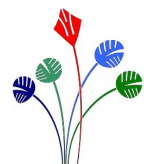


# Lignes Bleues



Après vous avoir fait part de mes sincères remerciements, il m'est apparu utile, au risque de paraître légèrement fat, de savoir qui vous les adressait ! Car je ne suis pas certain que la majorité d'entre vous associe un visage, un nom, ou une action au présent bulletin. Et quand bien même me connaîtriez-vous plus avant, il est sans doute l'un ou l'autre pan de ma personnalité professionnelle qui vous échappe. Faisons le point.

## Merci Bernard !



- 2 - Frais réduits en épargne-pension
- 3 - La chronique : « Jusqu'ici, ça va... »
- 4 - Nouveaux défis
- 4 - Clause bénéficiaire

Sous le nom **Ligne Bleue**, sprl depuis le 1 janvier 2011 (n° d'entreprise 0.832.888.322), j'exerce mon activité d'intermédiaire en placements et courtier depuis 1989. Ligne Bleue sprl est inscrit à la FSMA (\*) sous le numéro 108275 A-cB.

Concrètement, cela signifie qu'au fur et à mesure des années, j'ai sélectionné sur les marchés financiers des produits de placements et d'assurances afin de les proposer à mes clients, pour autant que ces produits leur conviennent en terme d'objectifs de vie. Je reviendrai sur ce point dans un prochain bulletin.

Mon métier est donc semblable à celui d'un courtier ayant un champ d'action volontairement réduit lui permettant de privilégier la qualité plutôt que la quantité. Cette politique a trouvé son aboutissement dans les partenariats établis avec la Banque Triodos (depuis 1995) et le compte AFER Europe (depuis 1990), sans oublier Cardif et Delta Lloyd Life.

Le choix d'un travail ciblé sur des partenaires différents n'a pas été simple (qui les connaissait il y a encore 10 ans ?), mais toujours assumé car j'avais la certitude d'obtenir votre satisfaction à long terme. L'avenir d'hier est devenu le passé d'aujourd'hui. Votre confiance, vos multiples recommandations et, j'ose le dire, ma persévérance et mon travail ont fait de cette aventure un succès dont je suis fier. Succès qui contient aussi sa part de recherche continue, source d'apprentissage. Ce qui, finalement, me permet de mieux vous servir encore. C'est en tout cas mon but, au quotidien.

Joyeuses fêtes à tous,

Bernard Poncé

Prochaine parution : en 2014 !

(\*) La FSMA est l'autorité de contrôle des marchés financiers, compétente pour la supervision des intermédiaires en placements et assurances.

# FOCUS

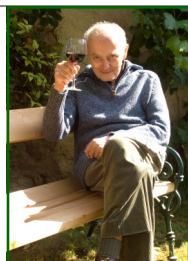
## Epargne-pension et assurance-vie déductibles, il est temps d'y penser !



Voilà longtemps que nous avons en projet de mettre sur les rails un service d'investissement en épargne-pension et épargne à long terme, demande récurrente de nos clients. Jusqu'ici, nous avons hésité à entrer dans la danse et ce, pour deux raisons. La première est d'ordre pratique : qui dit nouveaux produits dit travail accru, qu'il faut pouvoir assumer. La seconde tient d'une question régulièrement posée : existe-t-il une assurance-pension éthique ? Si Ethias a pu un temps proposer une réponse partielle, elle n'est plus de mise et aucune autre n'existe à notre connaissance.

Ces deux critères d'exclusion ont toutefois été battus en brèche. D'abord, nous avons trouvé en Delta Lloyd Life un partenaire bien connu puisque nous avons déjà eu par le passé l'occasion de travailler avec cette compagnie de renom. Ensuite, une étude interne a montré qu'il existait au sein de l'assureur des méthodes de travail en investissement socialement responsable suffisamment crédibles pour juger de la pertinence d'un partenariat. Nous n'avons pas la place ici pour développer les raisons qui ont permis la redynamisation de ce dernier, mais nous sommes bien sûr à la disposition des uns et des autres pour répondre à leurs questions. Au regard d'une partie de notre clientèle, nous devons toutefois être francs : ni Ligne Bleue ni Delta Lloyd Life n'iront pour l'heure jusqu'à affirmer que le produit épargne-pension « Strategy » atteint les plus hauts critères de sélection durable. Mais la volonté d'agir en ce sens est plus que perceptible et justifie, dans le désert actuel, que nous puissions vous proposer ce produit sans tomber de Charybde en Scylla. Enfin, signalons que la compagnie a émis un formulaire de souscription simplifié qui nous permet de contrer l'argument « temps » de manière optimale, conjuguant ainsi administration inévitable et service à la clientèle.

## En pratique



*Pour l'épargne-pension, une information / souscription est déjà disponible sur notre site internet. L'assurance à long terme suivra mais vu les délais, nous concentrons nos efforts sur la seule épargne-pension en cette fin d'année. Via notre site, vous profiterez de frais réduits (voir ci-dessous). Mais ne traînez pas : le versement doit avoir lieu en 2013 !*

Vous savez sans doute que l'Etat, dans sa grande bonté, vous permet de déduire fiscalement vos primes d'épargne-pension et d'assurance-vie. Bénéfice : 30 % de la prime est récupérée via une diminution d'impôt. Sans entrer dans les détails (infos complémentaires disponibles sur le site du Ministère des Finances), retenons que :

- L'épargne-pension est déductible à concurrence d'un montant maximal de 940 € pour les revenus 2013. Ce qui veut dire que vous pouvez déduire entre 0 et 940 €, en fonction de ce que votre budget vous permet. En gros, toute personne majeure payant un impôt peut profiter de cette déduction.
- L'assurance-vie pour déduction d'épargne à long terme est quant à elle plafonnée à 2.260 € (en fonction des revenus - calcul sur demande). **Attention : cette déduction n'est pas possible si vous déduisez déjà un prêt hypothécaire de vos impôts !** Si vous n'avez pas ou plus de prêt, vous pouvez cumuler les deux déductions...

Attention ! Les contrats proposés par Delta Lloyd Life sont UNIQUEMENT de type capital garanti (br. 21), mais vous pouvez choisir votre formule : avec ou sans intérêts garantis. La moyenne de rendement entre 2008 et 2012 a été de 3,08 % en taux garanti et de 3,20 % en taux « 0 ».

## ACTION LIGNE BLEUE EXCEPTIONNELLE

Les frais sur versement de maximum 4,5 % (ce qui est normal, vu le faible montant d'investissement reporté à l'administration liée) seront réduits à 1 % pour toute souscription effectuée en 2013 par notre bureau et via notre site [www.lignebleue.biz](http://www.lignebleue.biz) ! Et en plus, SUPER SYMPA, ces frais réduits seront appliqués au contrat pour toute sa durée de vie !

# Jusqu'ici, ça va...

Qui se rappelle de cette fable racontée par Steve Mc Queen (\*) dans *Les 7 mercenaires* ? Un homme tombe du 10<sup>ème</sup> étage et dit à ceux qui le regardent tomber : « Jusqu'ici, ça va. Jusqu'ici, ça va... ». Nous pourrions extrapoler cette sentence à la crise financière, à l'avenir politique de notre pays ou à la dégradation de l'environnement. Ce qui ne serait sans doute pas faux. En ces jours d'automne, nous ne pousserons pourtant pas le débat vers les hautes sphères philosophiques et le limiterons plus modestement à... Ligne Bleue !

En effet, voilà quelques temps que nous ressentons une difficulté à concrétiser certains projets, à mettre en place une structure professionnelle plus performante, c'est-à-dire laissant une place mesurée mais suffisante à l'aspect humain de notre travail, tant au niveau de nos clients qu'aux nôtres. Or, depuis quelques années, l'augmentation de la charge administrative liée à des réglementations toujours plus pointilleuses, font qu'il ne nous est plus toujours facile de maintenir la cohésion et la viabilité de notre petit monde, qu'il soit privé ou professionnel. De toute part, les retards s'accumulent et pire (à notre sens), les projets nouveaux sont mis au frigo. En clair : c'était déjà beaucoup pour un seul homme, cela devient trop pour un homme seul. Or, toutes les plantes ont besoin d'eau. En ce qui nous concerne, notre eau, c'est la créativité. Nous avons besoin de la libérer, pas tout le temps, mais régulièrement. Et vous en faire profiter fait partie de notre conception du métier. Mais aujourd'hui, nos multiples devoirs d'homme, de père et de courtier demandent une énergie qu'il n'est pas toujours aisé de maintenir intacte. Malgré vos encouragements réguliers, en paroles ou en souscriptions, manifestations concrètes du bien-fondé de nos choix professionnels, il nous faut être pragmatique. Il nous est apparu qu'un changement de régime progressif devenait nécessaire afin de poursuivre notre action dans une voie de sérénité et de maintien, voire d'accroissement, de notre service.

Nous avons donc décidé de transformer petit à petit notre organisation de travail en orientant la voilure de manière plus efficace. Bien que nous n'ayons pas encore en ce moment défini exactement toutes les lignes de ce projet, nous pouvons déjà au moins vous en donner les premières pistes, que vous trouverez en p. 4.

Pour l'heure, il nous faut compléter notre propos, lequel aura pu en étonner certains, dont nos clients récents. Peut-être pas encore ou peu habitués à notre méthode de travail, ils pourront se sentir désorientés par notre approche autant humaine, lorsqu'elle est possible, que strictement professionnelle. Qu'ils se rassurent. Tout d'abord, la réorientation que nous évoquons ci-dessus n'arrive pas si souvent : après plus de 20 ans d'activité, nous pourrions même dire qu'il était temps ! Ensuite, il nous paraît important de vous communiquer nos évolutions parce que nous croyons que ce qui crée la relation, qu'elle soit bancaire ou autre, c'est bien sûr la confiance, mais aussi le partage. Pas d'humanité sans cela.

Depuis nos débuts, nous nous avons voulu nous démarquer de relations impersonnelles et sans profondeur ! Nous avons toujours préféré une dynamique plus vivante, cohérente et tout simplement vraie, en marge des images par trop figées des financiers de tous poils ! Nous savons que cette attitude inhabituelle, que nous assumons pleinement, peut déranger, voire apeurer. Nous croyons pourtant à l'intelligence du cœur. C'est pourquoi nous respectons ceux qui se sentent inquiétés comme nous les invitons à respecter l'optimisme notre action, ne fut-ce que pour constater que... ça marche ! Car avec les années, notre challenge s'est largement transformé en succès. Preuve que la confiance, c'est à double sens que ça fonctionne le mieux... pour le bien de tous ! C'est sans doute pour cette raison que dans *Les 7 mercenaires*, Steve Mc Queen s'en sort bien...

Bref, jusqu'ici, ça va... :-))



(\*) Pour les plus jeunes, rappelons que Steve et Flash Mc Queen n'ont aucun lien de parenté.

# Aménagements

Comme annoncé en page 3, nous allons réorganiser notre management entrepreneurial afin de dynamiser notre réactivité tout en vous permettant de profiter de services syncrétiques plus étendus, mieux adaptés et positivement ciblés à votre configuration familiale et patrimoniale personnelle. Si vous avez compris, c'est bien. Sinon, relisez la page 3... :-). Bref, les projets sont les suivants :

1. Histoire de reprendre du souffle et récupérer le travail en retard, **nous ne prendrons plus de rendez-vous extérieur jusque fin décembre 2013** pour privilégier ceux fixés en notre bureau de Bouge. Exception : les suites de rdv pris antérieurement pour finaliser des dossiers.
2. En 2014, sans oublier nos clients, **nous élargirons nos efforts de communication vers notre quartier namurois** ! Nous y sommes en effet depuis 5 ans, il est temps de le faire savoir autour et alentour !
3. Afin de réduire un minimum le travail administratif, après une information personnalisée en rendez-vous, **les souscriptions via Internet ou par téléphone seront encouragées**, avec promotions à la clé. Ce qui est déjà le cas avec AFER Europe (action Bongo) et Delta Lloyd Life (voir p. 2).
4. La participation aux foires et salons 2014 sera fort ciblée et restreinte à la période septembre - décembre.
5. Un projet de rencontre locale via Mobilhome (**Proxi-tour 3**) pourrait voir le jour. Vous serez bien sûr tenus au courant.



## Modification des taux Banque Triodos

Depuis le 2 décembre, les taux de la Banque Triodos ont été adaptés. Consultez le site web de la banque pour les taux les plus récents. Nous recommandons aux titulaires de compte d'épargne et compte d'épargne «plus» de porter une attention particulière à leur situation. En effet, les taux de ces comptes ont été modifiés et il pourra dans certains cas être utile de passer d'un type de compte à l'autre. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

**Attention !**

Editeur responsable :  
B. Poncé, Ligne Bleue sprl  
Av. du Parc 8 - 5004 Bouge  
081/733534 - 0494/725753  
info@lignebleue.biz  
www.lignebleue.biz  
FSMA 108275 - A-cB

## AFER Europe : La clause bénéficiaire

On l'oublie parfois : AFER Europe est un contrat d'assurance-vie. En cas de décès, qui reçoit le capital (+ intérêts) acquis ? Le ou les bénéficiaires désignés, bien sûr ! Mais cette désignation est-elle toujours d'actualité ? Croyez-nous : la question est loin d'être idiote et/ou innocente ! Un changement de vie, de situation familiale, ça arrive !

Allons plus loin : ne pas vérifier cette clause, voire l'adapter de temps en temps, risque d'être une grave source d'ennui au moment de votre départ. Nous vous conseillons donc vivement de faire le point à ce propos.

**Astuce**

